



BANQUE des
TERRITOIRES



Hub des Territoires

L'espace d'échanges et de développement
Banque des Territoires

**Adaptation et assurabilité des
territoires : quelle équation pour
maintenir l'habitabilité ?**

16 septembre 2025

Introduction



Alexandra Ringot-Bottemanne
*Responsable Innovation ouverte à la
Banque des Territoires*

Prochainement au Hub des Territoires...

Cycle Adaptation au changement climatique

Inscrivez-vous !



- 17 juin 2025 : Adaptation au changement climatique : de nouvelles trajectoires pour les territoires ? (replay)
- 16 septembre : Adaptation et assurabilité des territoires : quelle équation pour maintenir l'habitabilité ?
- 15 octobre : Adaptation au changement climatique : comment passer à l'action ?
- 24 novembre : Gestion post crise à Mayotte : quels enseignements ?

Laurence ROUX

*Responsable Territoires Conseils – ingénierie
territoriale
Direction du Réseau et des Territoires*

Banque des Territoires



Un événement animé par

Pavlina Novotny

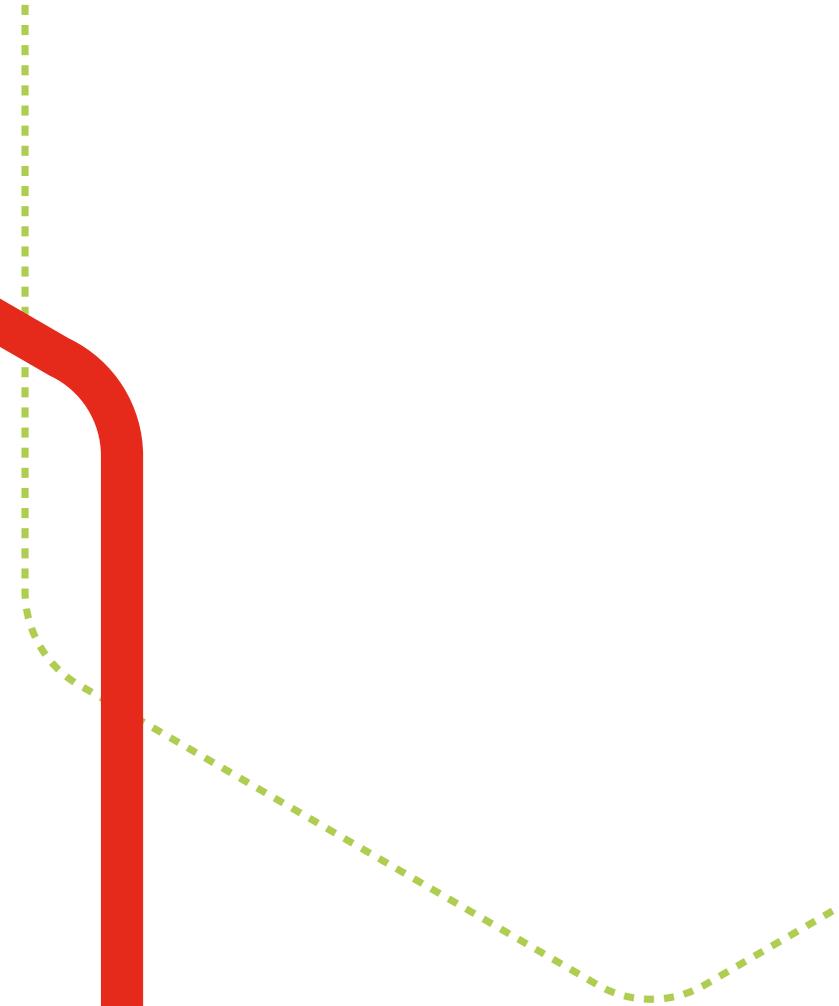
Cheffe de projet Hub des Territoires

Banque des Territoires



01

LES ENJEUX



Nicolas BAUDUCEAU

*Directeur du Conseil, de la prévention et
des risques émergents
La Caisse Centrale de Réassurance*



Vivian DEPOUES

*Responsable de la thématique Adaptation au
changement climatique
I4CE*



- **2,5** : c'est la multiplication de la superficie du territoire en conditions propices au développement des feux de forêt.
- **14%** : c'est l'augmentation de la proportion de cyclones très intenses (de catégorie 4 et 5).
- **12%** : c'est l'augmentation de l'intensité des pluies extrêmes en région méditerranéenne sur la période 1961-2024.

- ***Selon les estimations de CCR, la sinistralité devrait augmenter d'environ 40 % à horizon 2050 et de 60 % en intégrant l'évolution des enjeux assurés.***

Si on n'anticipe pas – des coûts importants, subis et mal répartis

- Des coûts socio-économiques possiblement très importants
 - De 20 à 45 md€/an en 2050 selon les estimations (soit 1,3 % du PIB)
- Mais plus concrètement et sans attendre 2050
 - Des coûts directs de dommages et des besoins de réparation
 - Des coûts d'adaptation réactive : hausse des besoins de maintenance, climatisation...
 - Une diminution du niveau de service
 - Des aides publiques de crise et le report d'investissements structurants nécessaires par ailleurs

LES FORMES D'ADAPTATION SPONTANÉES LES PLUS SOUVENT OBSERVÉES



BÂTIMENTS

- Recours accru et non organisé à la climatisation dans les bâtiments, qui se répercute sur la facture énergétique et génère des externalités négatives (émissions de GES, renforcement de l'effet d'îlot de chaleur urbain) – **plusieurs milliards d'euros par an d'investissement** distribués dans l'économie.
- Travaux de réparation à la suite d'aléas climatiques – par exemple reprise des fondations de maisons fissurées par les phénomènes de retrait-gonflement des argiles. Déjà près de **2 milliards d'euros par an** en moyenne pour les dommages assurés pour les risques RGA et inondation.



TRANSPORTS

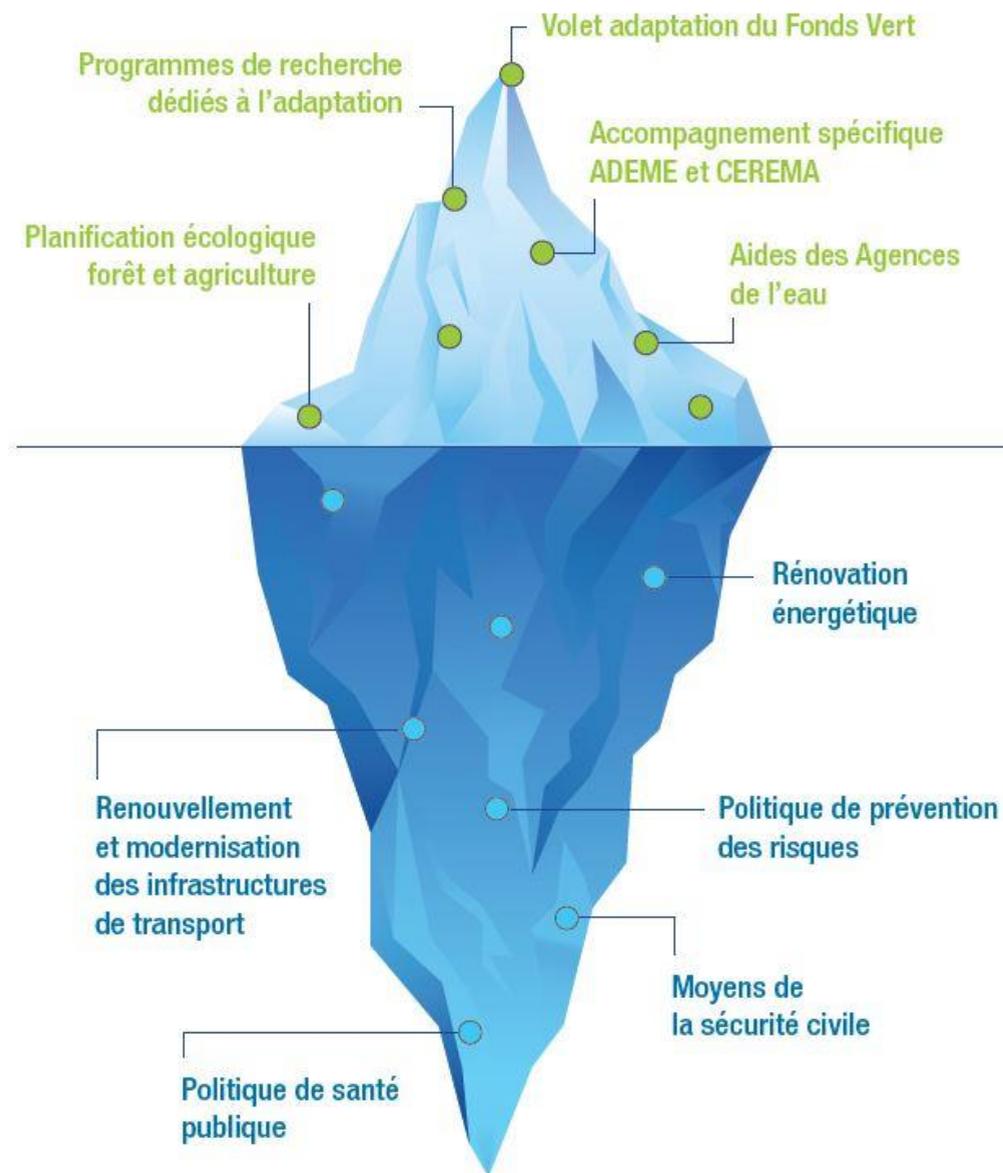
- Réparations - souvent à l'identique – à la suite d'évènements climatiques extrêmes – ex. **plusieurs centaines de millions d'euros** après le passage de la tempête Alex.
- Renforcement des activités de maintenance pour faire face à l'usure accélérée des équipements sous l'effet des stress climatiques : des durées de vie qui peuvent être réduites de plusieurs dizaines de pourcents.



AGRICULTURE

- Évolutions au fil de l'eau des pratiques culturales (ex. décalage des calendriers agricoles).
- Irrigation d'urgence.
- Recours contraint à l'importation.
- Prises en charge d'urgence des pertes pour garantir la survie des exploitations. Plus de **400 millions d'euros par an** de dépenses d'indemnisation et d'aides de crises agricoles liés aux aléas climatiques en 2021 et 2022.

Exemples de moyens :



1,7 milliard d'euro en 2025

Moyens explicitement dédiés à l'adaptation

Ensemble des moyens explicitement dédiés à l'adaptation à l'échelle nationale, budget :

- de l'État ;
- des opérateurs publics ;
- des entreprises de services publics.

Plusieurs dizaines de milliards d'euros

Moyens contribuant à l'adaptation

Ensemble des moyens :

- des politiques publiques pré-existantes au changement climatique et dont les dépenses deviennent d'autant plus nécessaires dans un contexte d'évolution du climat ;
- des politiques publiques dont l'action présente des cobénéfices pour l'adaptation.

Des progrès réels entre 2020 et 2025 mais une dynamique déjà fragilisée

Se préparer à réagir mieux aux différentes échelles

Suivi, veille, monitoring et alerte	Systèmes d'alerte précoce ; Renforcement des réseaux de veille sanitaire ; Renforcement des réseaux de surveillance de la santé des forêts ; Développement des capacités de maintenance prédictive des infrastructures ...
Planification, formation et simulation	Renforcement des Plans communaux et intercommunaux de sauvegarde (PCS) et des plans de continuité d'activité (PCA) : planification, formation ; Mise en place d'une équipe dédiée à la préparation et à la gestion de crise ; Animation dans la durée des communautés d'acteurs qui auront à coopérer en cas de crises – échange d'information, simulations...
Moyens d'intervention d'urgence	Constitution de stocks de crise et de réserves opérationnelles ; Développement et coordination de réseaux d'intervention volontaire ; Renforcement de l'équipement des services d'incendie et de secours (ex. capacités de pompage) ; Renforcement des moyens aériens de la sécurité civile : achat (et entretien) ou location d'aéronefs ; Recrutement de sapeurs-pompiers professionnels et/ou politiques de promotion du volontariat
Post-crise dont assurance	Développer les dispositifs en faveur du « reconstruire mieux » après les catastrophes (build back better) ; Maintenir des moyens de gestion des bois de crise et reboisement après sinistre ; Développer les dispositifs de rachat et de démolition de biens sinistrés ; Faire évoluer le système d'indemnisation pour s'assurer de couvrir une part croissante de dommages assurés ; Développement de l'assurance agricole

Réflexe adaptation

Levier à actionner	A quelles occasions ?
Intégrer pleinement la question du confort d'été dans les critères d'attribution de MaPrimeRénov' >> Fiche levier 1	Discussions annuelles sur les évolutions (budget et critères) des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique des logements
Faire de l'adaptation au changement climatique un objectif central du futur programme de renouvellement urbain >> Fiche levier 2	Discussions sur l'opportunité et les objectifs d'un nouveau programme de renouvellement urbain
Faire de l'adaptation un objectif de performance de la politique immobilière de l'État >> Fiche levier 3	Discussions budgétaires annuelles sur le projet annuel de performance du programme 348 ⁵
Faire du confort d'été une dimension incontournable de la mesure «Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux» du Fonds Vert >> Fiche levier 4	Discussions techniques lors de la mise à jour du cahier d'accompagnement des porteurs de projet et des services instructeurs pour la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux
Intégrer l'adaptation dans les contrats d'objectifs des gestionnaires de réseaux de transport (SNCF Réseau, VNF, Directions Régionales des Routes). Et pour y parvenir, commencer par confier au Conseil d'Orientation des Infrastructures l'élaboration de scénarios d'adaptation des principaux réseaux. >> Fiche levier 5	Préparation de la conférence de financement des infrastructures de transport ; possible nouveau mandat du COI

**DÈS
AUJOURD'HUI, 5
LEVIERS POUR
ADAPTER 25
MILLIARDS
D'EUROS
D'INVESTISSEMENTS
DÉJÀ PRÉVUS
EN 2025**

@_I4CE

Des choix à faire : que souhaite-t-on conserver, qu'accepte-t-on de transformer ?

Se donner les moyens de conserver l'existant

- **Renforcement des démarches de prévention des risques** : entretien et renforcement des systèmes d'endiguement ; développement de zones d'expansion des crues ; entretien des pistes forestières et des couloirs coupe-feu ; capacités de contrôle de l'application des obligations légales de débroussaillage ; Mesures de prévention pour le RGA ; Dispositifs de défense active du trait de côte (ex. digues, rechargement en sable)
- **Optimisation des usages de l'eau** : Accélération de la rénovation des réseaux d'eau potable ; Accompagnement et mise en œuvre de mesures pour la sobriété hydrique des exploitations agricoles ; Accompagnement et mise en œuvre de mesures pour la sobriété hydrique des sites industriels
- **Sécurisation de la ressource en eau** : opérations de préservation et de restauration des milieux aquatiques ; Infrastructures de stockage, de transfert, de réutilisation voire de désalinisation ;
- **Plans d'investissement dans la robustesse des infrastructures critiques** :
- **Soutien ciblé aux filières économiques impactées** : Plan de soutien aux filières de production agricole végétale ; Plan de soutien aux stations de montagne

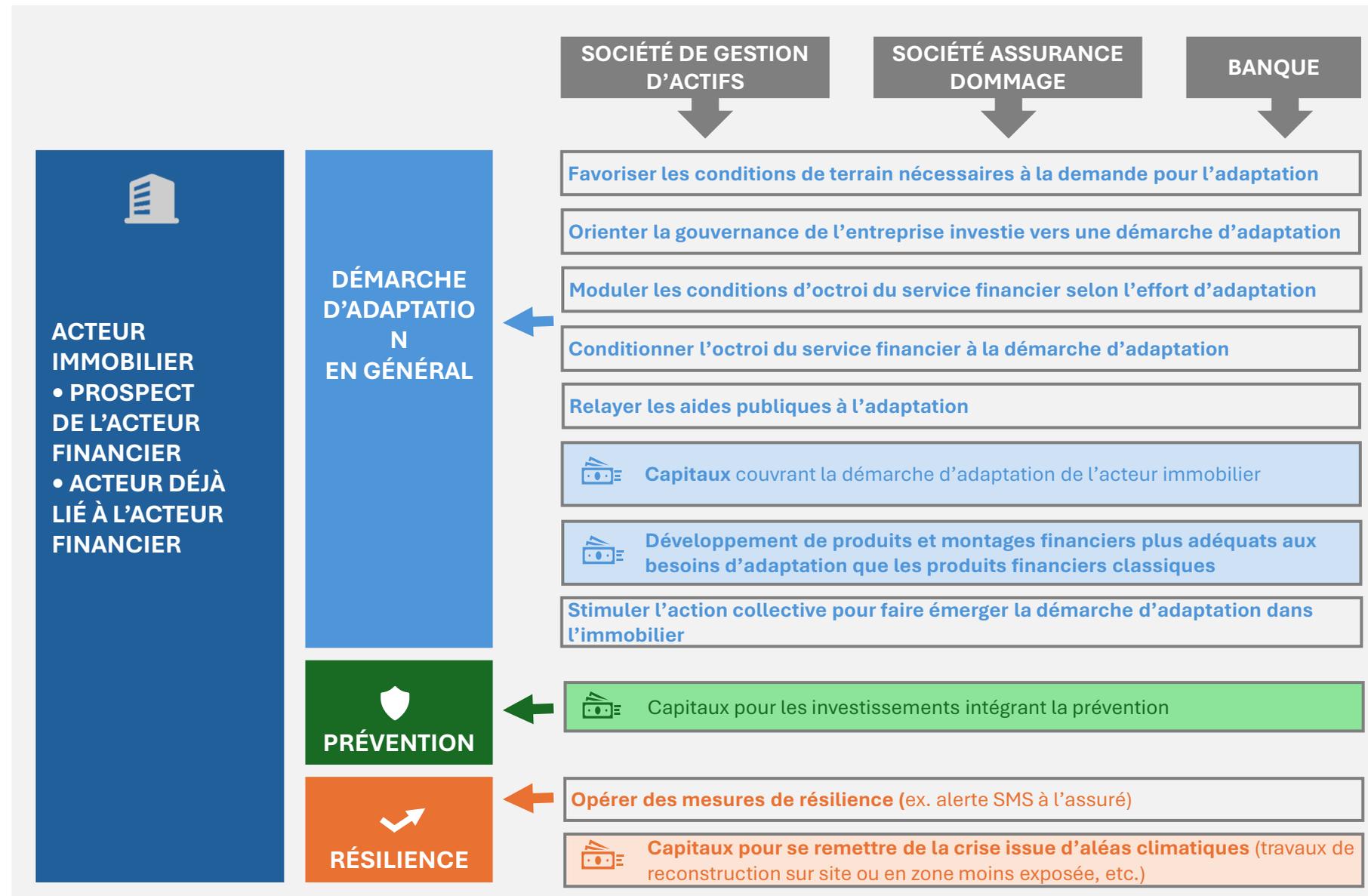
Réinventer, recomposer, transformer

- **Grands projets de requalification des espaces urbains** (ex. grand projet de désimperméabilisation et de végétalisation comprenant de la mobilisation de foncier (y.c. privé), changement d'usage des bâtiments, transformation de la morphologie urbaine etc.)
- **Recomposition des paysages ruraux**
- Plantation massive et bien plus rapide de haies²⁸, renaturation et reméandrage des cours d'eau, protection des zones humides, enrichissement et diversification des peuplements forestiers pourraient faire l'objet d'une véritable ambition politique soutenue à l'échelle nationale.
- **Opérations de relocalisation d'activités et de renaturation d'espaces littoraux**
- Rachat de biens, déconstruction, renaturation ; nouveaux projets d'aménagement en rétro-littoral.
- **Projets de diversification économique, touristique** (ex. de l'hiver vers l'été) mais plus largement : industrielle, artisanale, agricole etc.
- **Renoncement, mutation et renaturation de certaines zones touristiques historiques**

Implications pour les acteurs de l'assurance



- Un cadre public-privé à maintenir et renforcer pour la prévention
- Dialogue territorial à approfondir
- Des modèles économiques de la prévention souvent à construire



02

**OUTRE-MER : EN QUOI
L'INASSURABILITÉ EST-
ELLE UN PROBLÈME ?**

Nicolas BLANC
Directeur régional Réunion Océan Indien
Banque des Territoires



03

**LE RÔLE DES ASSUREURS À
L'HEURE DU CHANGEMENT
CLIMATIQUE**

Régis LEMARCHAND
Directeur Général Délégué
Generali IARD



Olivier NOBLESSE
Directeur provisionnement et
réassurance
CNP



Guillaume SERDECZNY
Responsable du Lab Climat
MAIF

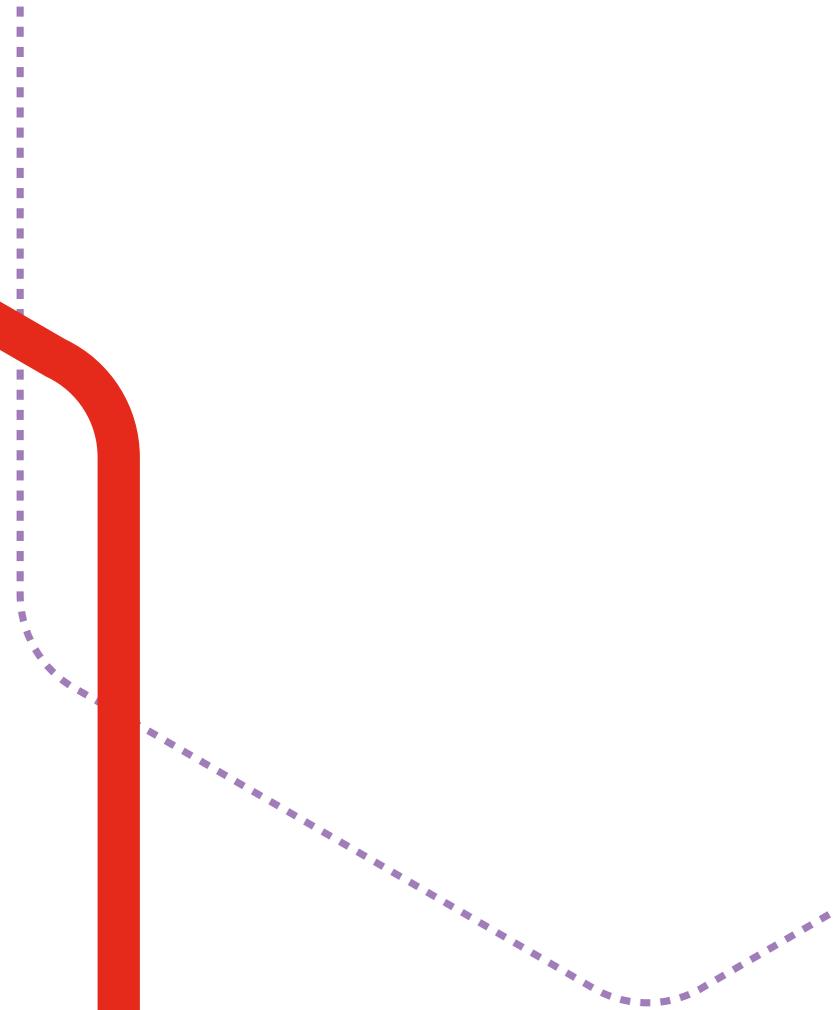


03

**Avez-vous des
questions ?**

04

Conclusion

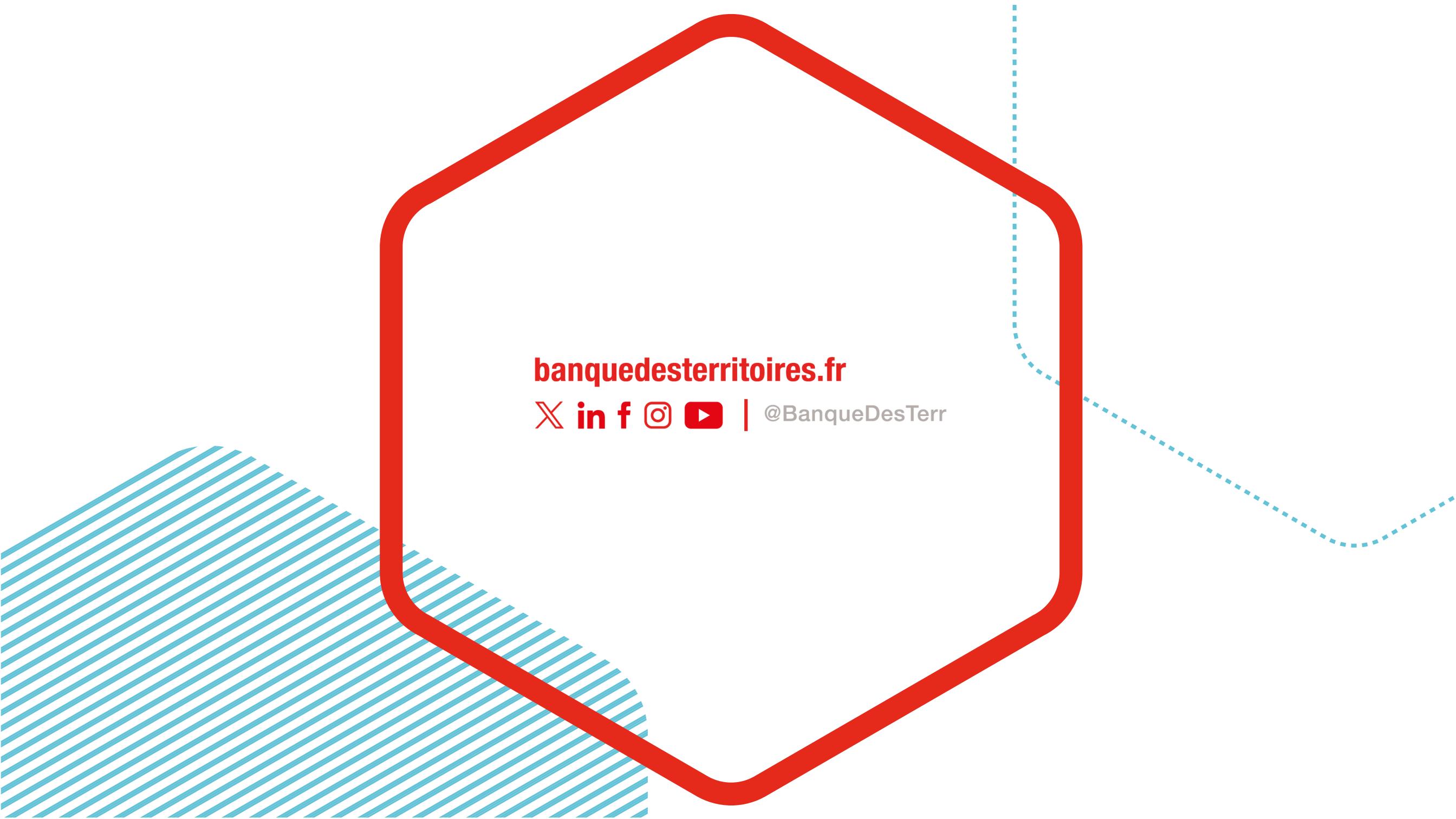


Laurence ROUX

*Responsable Territoires Conseils – ingénierie
territoriale
Direction du Réseau et des Territoires*

Banque des Territoires





banquedesterritoires.fr

 **in f**   | @BanqueDesTerr